## AR Prefecture

043-244301131-20220920-20220920\_B\_091-AU Reçu le 26/09/2022 Publié le 26/09/2022

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 20/09/2022 DECISION N° 20220920 B 091

<u>Etaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4.

**VU** la délibération n° 20200630\_D\_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission: Développement Economique

Objet : ZA de Bramard : Attribution du marché de travaux de défrichage, d'abattage et de libération d'emprise de la future ZA de Bramard (11 ha) sur la commune de Saint-Didier-en-Velay (43140)

Le Bureau,

N° 20220920\_B\_091

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'attribution du marché concernant le déboisement de la ZA de Bramard auprès de l'entreprise TRV La Grange du Bois 43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY pour :
- = un montant de travaux de 159 395.60 € HT
- un montant de recette travaux de 234 327.60 € HT
- un montant bénéficiaire Communauté de Communes de 74 931.70 € HT
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit marché

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène le 20 septembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET